

ser un organisme délicat. En méditant les charges qui pesaient sur elle, en suivant, dans ses nuits sans sommeil, la logique de l'accusation, en ne réussissant pas à briser le réseau des preuves qui l'enserraient, elle perdait toute espérance et voyait sa vie condamnée de la façon la plus atroce.

Depuis quelques jours surtout, l'idée de sa perte définitive la hantait et détendait, heure par heure, les ressorts de son énergie.

Néanmoins, elle avait toujours l'attitude digne et un peu hautaine dont elle ne s'était jamais départie avec le procureur de la République et le juge d'instruction.

Cébronne, entré avec M. des Jonchères par une autre porte que Gertrude, courut à elle :

— Sauvée, Gertrude! dit-il d'une voix vibrante en lui prenant les deux mains.

M. de Monvoy s'était levé.

— Mademoiselle, vous avez été victime d'apparences qui semblaient convaincantes. Vous êtes libre! et je ne trouve pas de mots pour vous exprimer mes regrets et mon respect.

En quittant la prison, elle avait signé sur un registre, elle ne savait pourquoi, et entendu le directeur lui affirmer qu'elle ne reviendrait pas, mais, dans son boulevirement, elle comprenait vaguement les paroles qui lui étaient adressées.

En écoutant M. de Monvoy, en voyant la physionomie radieuse de Cébronne, l'émotion fut trop forte pour ses nerfs ébranlés, et elle s'affaissa dans les bras de son fiancé.

Aux différents mouvements des assistants, le docteur répondit par un geste qui signifiait :

"Ne bougez pas, ce ne sera rien!"

Elle n'était pas évanouie, et il se penchait vers elle en disant :

— Gertrude, tout est fini! Vous n'avez plus rien, rien à craindre. Regardez-moi!

Chacun, sauf la femme de charge, observait anxieusement le visage décoloré de la jeune fille. Elle ouvrit enfin les yeux et sourit faiblement à Bernard.

— Sauvée! murmura-t-elle. C'est bien vrai, on ne nous trompe pas?

— C'est bien vrai, ma Gertrude!

Elle se redressa avec effort et des larmes conjurèrent la crise que Cébronne redoutait.

Il la fit asseoir et s'élança vers la femme de charge.

— Odieuse, horrible femme! j'ai le droit de vous assommer comme...

Aubrun se jeta devant elle, pendant que M. des Jonchères saisissait le bras de Cébronne.

— A quoi penses-tu, Bernard! Cette misérable n'échappera pas à la punition. Tu n'as pas le droit de te faire justice à toi-même.

— Pas le droit d'écraser un animal venimeux! alors, les lois sont bien mal faites.

Mlle Deplémont, que cette scène achevait de rendre à elle-même, se leva pour aller vers le docteur.

— Bernard, Bernard! dit-elle. Laissez-la, venez auprès de moi.

Il se retourna, ses traits s'adoucirent et, après un moment d'hésitation, il revint près d'elle.

— Vous avez tous raison, dit-il; il n'y a que le bourreau qui puisse toucher à cette femme sans s'avilir.

Sophie Brion, terrifiée, acculée, comprenait enfin que ses dénégations ne servaient à rien devant

les preuves évidentes, prit soudain la résolution de se taire et ne répondit pas un mot aux questions successives que M. de Monvoy lui adressa.

— Comme vous voudrez! dit-il. Vous êtes désormais en état d'arrestation et vous comparaitrez devant le procureur de la République. Je vais envoyer chercher votre fils; il nous donnera, sans doute, des renseignements utiles, et, s'il est complice, comme c'est supposable, peut-être fera-t-il des aveux.

En entendant prononcer le nom de son fils, cette femme, qui, un instant auparavant, bravait avec insolence, devint si pâle, si tremblante qu'on l'eût jetée par terre en posant la main sur son bras.

— Mon fils!

Elle lança ce mot dans un cri de rage et d'effroi.

— Mon fils! répéta-t-elle, mon fils complice... il ne savait rien!

— "Il ne savait rien", répéta lentement le juge d'instruction... vous venez d'avouer.

Elle leva les bras et les laissa tomber avec consternation.

— Je désire que votre fils n'ait pas trempé dans ce crime vraiment horrible, mais il doit être interrogé. Lui seul était intéressé dans la question, et il me paraît difficile que vous ayez agi entièrement seule.

— Qu'on ne l'inquiète pas, qu'on ne l'inquiète pas! cria-t-elle; il n'y est pour rien; moi seule, seule! je le jure, ai tout combiné. Je vais tout raconter; mon fils, mon fils! c'était pour lui, pour lui seul que j'avais agi... il est honnête, bon! il ne se doute pas que sa mère a tout risqué pour le rendre heureux...

Gertrude, tremblante, s'appuyait sur le bras de Cébronne; les traits contractés, celui-ci regardait avec colère la femme devenue odieusement criminelle sous le couvert d'un sentiment honorable.

— Pariez! dit M. de Monvoy. Expliquez comment vous avez agi seule, sans l'aide de votre fils ou d'un autre complice?

Elle n'avait jamais réfléchi que son fils pût être accusé ou compromis, et la pensée du danger pour lui la surexcitait singulièrement.

— Il y a bien des mois, dit-elle, que cette idée me poursuivait. M. de Chantepy était vieux, malade... deux ou trois années de plus à vivre, c'était, à mon avis, bien peu de chose... Mais je voulais mettre toutes les chances de mon côté, et, sans ce misérable espion, je réussissais! s'écria-t-elle en se tournant vers Aubrun dans un transport de fureur.

— Aubrun! dit le docteur Cébronne, j'admire, j'estime votre habileté, et je double la somme promise.

— Merci, docteur! votre première offre était assez généreuse, et le fait d'avoir découvert cette coquise serait une récompense suffisante.

— C'est possible! mais je ne reviendrai pas sur ma décision; vous aurez cinquante mille francs.

L'expression de la femme de charge prouvait que Cébronne frappait juste et qu'elle recevait un coup de poignard en entendant parler d'une telle récompense pour son dénonciateur.

— Continuez vos aveux, dit le juge d'instruction, et sachez bien que, tôt ou tard, vous eussiez été découverte par la négociation des valeurs. Comment connaissiez-vous les propriétés de l'aconitine?